

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Signature de la convention de partenariat pour l'organisation du projet « Le cri du basalte » avec l'institut médicoéducatif de Saint-Flour

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

Considérant que le projet éducatif de Hautes Terres communauté proposant une offre musicale aux jeunes du territoire et hors territoire et renforcer le lien entre les entités formatrices (écoles, associations, collectivités, institutions, etc...) ;

Considérant que l'Institut Médicoéducatif de Saint-Flour a sollicité Hautes Terres Communauté pour la mise en place d'un atelier de pratique instrumentale collective de percussions spécifiquement destiné à un groupe d'élèves ;

Considérant que dans le cadre des missions d'éducation artistique et culturelle de l'école de musique de Hautes Terres Communauté et de l'axe stratégique « accès à la culture » du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de l'Institut Médicoéducatif, les deux parties souhaitent mettre en place un projet éducatif, artistique et culturel à destination de leurs élèves ;

DECIDE

Article 1 : De conclure et signer une convention avec l'institut médicoéducatif de Saint-Flour pour préciser les modalités d'organisation et les engagements respectifs des parties en vue de l'organisation d'actions partenariales dans le cadre du projet « Le cri du basalte » ;

Article 2 : Que les caractéristiques de la convention sont les suivantes :

- Durée : du 18 avril au 04 juillet 2025
- Conditions financières : 2 000 € TTC avec la participation des fonds alloués par la CTEAC

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 4: Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME

The image shows a blue ink signature of Didier Achalme over a circular official stamp. The stamp contains the text 'HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ' around the perimeter and a small star in the center. The signature is a large, stylized scribble in blue ink.